

**ABATTAGE D'ARBRE
AFFICHAGE AUX PILIERS PUBLICS**



COMMUNE DE TOLOCHENAZ

En vertu du règlement du 22 mars 1989 d'application de la loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la nature, des monuments et des sites, la Municipalité soumet à l'affichage public la demande d'abattage suivante :

**1 Cèdre
Sur parcelle 588 , PPE 52 Le Vallon**

pour le compte de :
**PPE 52 Le Vallon
p.a. M. M.-A. GREMION
Rue de la Gare 52
1131 TOLOCHENAZ**

Le dossier est à disposition auprès du Greffe municipal

du 22 février au 13 mars 2019

LA MUNICIPALITE

